

JACQUES
DERRIDA

Le parjure
et le pardon

VOLUME I

Séminaire (1997-1998)

SEUIL BIBLIOTHÈQUE DERRIDA

Le parjure et le pardon

JACQUES DERRIDA

Le parjure et le pardon

VOLUME I

Séminaire (1997-1998)

Édition établie par Ginette Michaud et Nicholas Cotton

OUVRAGE PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

ÉDITIONS DU SEUIL
57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e

Ce livre est publié dans la collection Bibliothèque Derrida
sous la direction de Katie Chenoweth

ISBN 978-2-02-142865-0

© Éditions du Seuil, novembre 2019

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Introduction générale

Entre 1960 et 2003, Jacques Derrida a écrit l'équivalent de quelque 14 000 pages imprimées en vue des cours et séminaires qu'il donna à Paris, d'abord à la Sorbonne (1960-1964), ensuite à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (1964-1984) et, pendant les vingt dernières années de sa vie, à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS, 1984-2003). La série « Les séminaires de Jacques Derrida », dans la collection « Bibliothèque Derrida », donne à lire les séminaires que Derrida a offerts à l'EHESS, dont quatre volumes ont déjà paru¹. Il s'agit de la période de son enseignement où Derrida avait la liberté de choisir les sujets qu'il développait le plus souvent sur deux, parfois trois années, dans ses séminaires eux-mêmes organisés selon les séquences thématiques suivantes : « Nationalité et nationalisme philosophiques » (1984-1988), « Politiques de l'amitié » (1988-1991), suivies de la grande série des « Questions de responsabilité » (1991-2003), qui abordera successivement le secret (1991-1992), le témoignage (1992-1995), hostilité et hospitalité (1995-1997), parjure et pardon (1997-1999), la peine de mort (1999-2001) et, finalement, les questions de souveraineté et d'animalité sous le titre « La bête et le souverain » (2001-2003). Nous poursuivons ici la logique déjà établie

1. Ces quatre volumes ont paru aux Éditions Galilée (Paris) : *Séminaire La bête et le souverain. Volume I (2001-2002)*, Michel Lisse, Marie-Louise Mallet et Ginette Michaud (éds.) (2008) ; *Séminaire La bête et le souverain. Volume II (2002-2003)*, M. Lisse, M.-L. Mallet et G. Michaud (éds.) (2010) ; *Séminaire La peine de mort. Volume I (1999-2000)*, Geoffrey Bennington, Marc Crépon et Thomas Dutoit (éds.) (2012) ; *Séminaire La peine de mort. Volume II (2000-2001)*, G. Bennington et M. Crépon (éds.) (2015). *La vie la mort. Séminaire (1975-1976)*, Pascale-Anne Brault et Peggy Kamuf (éds.), fut en 2019 le premier séminaire publié dans la collection « Bibliothèque Derrida ».

pour les derniers séminaires de Jacques Derrida, à savoir l'édition à rebours de tous les séminaires donnés à l'EHESS en respectant la chronologie interne de chaque séquence thématique. Conformément à ce plan, « Le parjure et le pardon I » (1997-1998) sera suivi par « Le parjure et le pardon II » (1998-1999), et ainsi de suite jusqu'au quatrième volume de la première séquence intitulée « Nationalité et nationalisme philosophiques ».

Pour ce qui concerne le travail éditorial, nous sommes restés aussi fidèles que possible au texte tel qu'il a été rédigé par Jacques Derrida et nous le présentons avec un strict minimum d'interventions éditoriales. À de très rares exceptions près (séances improvisées), Derrida préparait pour chaque séance non pas des notes mais bien un discours continu, ponctué parfois de références aux textes qu'il citait, de didascalies (« Commenter ») indiquant un moment d'improvisation et d'annotations marginales ou interlinéaires. Quand nous avons pu retrouver les enregistrements des séminaires, nous notons aussi en bas de page des ajouts à son texte que Derrida élaborait en cours de séance. Il est vraisemblable que, s'il avait lui-même publié ses séminaires de son vivant, il les aurait remaniés : cette pratique du remaniement était d'ailleurs assez courante chez Derrida, qui avait l'habitude de puiser dans le vaste matériel de ses cours et de le transformer pour les conférences et les textes qu'il destinait à la publication. Cela explique qu'on trouve parfois des reprises et des recoupements partiels d'un séminaire dans un ouvrage déjà publié, ce qui ne fait qu'attirer davantage notre attention sur la dynamique et la cohérence propre de son enseignement, laboratoire où Derrida testait des idées qui furent éventuellement développées ailleurs, sous une forme plus ou moins modifiée. Cela étant dit, la plupart des séminaires que nous publions dans la « Bibliothèque Derrida » sont entièrement inédits : la publication ne saurait qu'enrichir sensiblement le corpus de la pensée derridienne, en donnant à lire l'une de ses ressources essentielles.

Katie Chenoweth, responsable du comité éditorial
Geoffrey Bennington – Pascale-Anne Brault –
Peggy Kamuf – Ginette Michaud – Michael Naas –
Elizabeth Rottenberg – Rodrigo Therezo – David Wills

Note des éditeurs

Le séminaire intitulé « Le parjure et le pardon » donné par Jacques Derrida à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), à Paris, s'est déroulé sur deux années académiques (1997-1998 et 1998-1999). D'abord présenté en français, il a été repris en anglais aux États-Unis lors de deux séjours à l'Université de Californie à Irvine, en 1998 et 1999, puis à l'Université de New York en 2001. Nous publions dans le présent volume les dix séances qui ont occupé la première année de ce séminaire.

Une première remarque s'impose déjà quant au titre de ce séminaire dont l'ordre des mots « pardon » et « parjure » varie pour les deux années. En 1997-1998, c'est la mention « PARJ/D (Parjure / Pardon) » qui prévaut dans les titres des fichiers informatiques et sur le tapuscrit, alors que, pour l'année 1998-1999, c'est la mention « Pardon / parjure » qui est systématiquement retenue dans les titres des fichiers informatiques. Dans le tapuscrit du séminaire donné en 1997-1998, Jacques Derrida commente lui-même cette question à deux reprises, notamment dans la première séance¹ et la troisième

1. Voir *infra*, p. 72-74 : « Toute faute, tout crime, tout ce qu'il y aurait à pardonner ou à demander de se faire pardonner est ou suppose quelque parjure ; toute faute, tout mal, est d'abord un parjure, à savoir le manquement à quelque promesse (implicite ou explicite), le manquement à quelque engagement, à quelque responsabilité devant une loi qu'on a juré de respecter, qu'on < est > censé avoir juré de respecter. Le pardon concerne toujours un parjure – et nous devr(i)ons nous demander ce que sont, donc, un parjure, une abjuration, un manquement à la foi jurée, au serment, à la conjuration, etc. Et donc ce que c'est d'abord que jurer, prêter serment, donner sa parole, etc. [...] Le parjure n'est pas un accident ; ce n'est pas un événement survenant ou ne survenant pas à une promesse ou à un serment préalable. Le parjure est d'avance inscrit, comme son destin, sa fatalité, sa destination inexpiable, dans la structure de la promesse et du

séance¹ du séminaire; il y revient également lors de la première séance de l'année 1998-1999, faisant explicitement référence au titre « Parjure et pardon² ». Dans les descriptifs de l'*Annuaire de l'EHESS*, pour les deux années 1997-1998 et 1998-1999, on lit effectivement: « Le parjure et le pardon ». Même si dans sa note à son texte « *Versöhnung, ubuntu, pardon: quel genre³?* », version publiée qui correspond aux trois premières séances du séminaire de 1998-1999, Jacques Derrida parle du « séminaire “Le pardon et le parjure”⁴ », nous avons donc choisi de reprendre ici le titre tel qu'il était indiqué dans l'*Annuaire de l'EHESS* et avait été revu par lui, ce qui nous semble faire préséance pour ce volume et pour celui à venir⁵.

serment, dans la parole d'honneur, dans la justice, dans le désir de justice. Comme si le serment était déjà un parjure [...]» (*infra*, p. 73).

1. Voir *infra*, p. 116-117 sq.

2. Voir Jacques Derrida, Séminaire « Le parjure et le pardon » (inédit, 1998-1999, EHESS, Paris), « Première séance ».

3. Ces séances ont été reprises par Jacques Derrida dans *Le Genre humain* (Paris, EHESS et Seuil), « Vérité, réconciliation, réparation », Barbara Cassin, Olivier Cayla et Philippe-Joseph Salazar (dir.), n° 43, novembre 2004, p. 111-156; également paru sous le titre « Le pardon, la vérité, la réconciliation: quel genre? », dans Jacques Derrida et Evando Nascimento, *La Solidarité des vivants et le pardon. Conférence et entretiens, précédés du texte d'Evando Nascimento, « Derrida au Brésil »*, E. Nascimento (éd.), Paris, Hermann, coll. « Le Bel Aujourd'hui », 2016, p. 61-120.

4. *Ibid.*, p. 154, note *; « Le pardon, la vérité, la réconciliation: quel genre? », dans *La Solidarité des vivants et le pardon, op. cit.*, p. 61, note 1.

5. Par ailleurs, on remarquera que le séminaire précédent était intitulé dans l'*Annuaire de l'EHESS*, pour les deux années académiques 1995-1996 et 1996-1997, « Hostilité / hospitalité ». Le terme « négatif » précédait ici aussi le terme « positif »; le titre « Le parjure et le pardon » faisait sans doute écho à cette symétrie. Dans une de ses réponses lors d'une table ronde au colloque « *Religion and Postmodernism* » qui eut lieu à Villanova en 1999 et dont les thèmes étaient « *Forgiving* » et « *God* », Jacques Derrida commente le titre du séminaire en ce sens: « *The perjury does not fall upon the promise or the sworn faith; the perjury is at the heart of the sworn faith. That is why the seminar I am currently giving is not simply on "Forgiveness". It is called "Forgiveness and Perjury". I think that perjury is unfortunately at the very beginning of the most moralistic ethics, the most ethical ethics.* » (Jacques Derrida, « On Forgiveness: A Roundtable Discussion with Jacques Derrida. Moderated by Richard Kearney », dans *Questioning God*, John D. Caputo, Mark Dooley et Michael J. Scanlon (dir.), Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, coll. « Indiana Series in the Philosophy of Religion », 2001, p. 67.) « Le parjure ne survient pas à la promesse ou à la foi jurée; le parjure est au cœur de la foi jurée. C'est pourquoi le séminaire que je suis en train de donner ne porte pas simplement sur “Le pardon”. Il s'intitule “Le pardon et le parjure”. Je pense que le parjure est malheureusement au tout commencement de l'éthique la plus moraliste, la plus éthique des éthiques. » (Nous traduisons.)

La meilleure présentation du séminaire « Le parjure et le pardon » est celle que Derrida en a lui-même donnée dans l'*Annuaire de l'EHESS 1997-1998*, où il précise les enjeux de la réflexion qu'il entend développer au cours de ces deux années :

Nous avons poursuivi le cycle des recherches engagées les années passées sur les enjeux actuels (philosophique, éthique, juridique ou politique) du concept de responsabilité.

Après avoir privilégié, à titre de fil conducteur, les thèmes du *secret*, du *témoignage* et de l'*hospitalité*, nous tenterons d'élaborer une problématique du *parjure*. Elle concerne une certaine expérience du mal, de la malignité ou de la mauvaise foi quand cette négativité prend la forme du *reniement*. Au regard du gage ou de l'engagement performatif « devant la loi¹ » (promesse, foi jurée, parole donnée, parole d'honneur, serment, pacte, contrat, alliance, dette, etc.), diverses formes de trahison (parjure, infidélité, reniement, faux témoignage, mensonge, promesse non tenue, profanation, sacrilège, blasphème, etc.) sont étudiées dans des champs différents (éthique, anthropologie, droit) et à partir de corpus divers (exégétiques, philosophiques ou littéraires par exemple).

Nous avons essayé de lier ces questions du « mal » à celle du pardon. Si le pardon n'est ni l'excuse, ni l'oubli, ni l'amnistie, ni la prescription, ni la « grâce politique », si sa possibilité ne se mesure, paradoxalement, qu'à l'impardonnable, comment penser la « possibilité » de cette « impossibilité » ?

La trajectoire esquissée cette année passait aussi bien par des lectures (les deux ouvrages de Jankélévitch sur le pardon et l'imprescriptibilité, tels textes de Kant sur le droit de grâce, des textes bibliques ou grecs – platoniciens en particulier –, des œuvres d'apparence plus littéraire, Shakespeare – *Le Marchand de Venise* ou *Hamlet* –, Kierkegaard, Baudelaire, Kafka), que par l'analyse de quelques-unes des scènes de « pardon » ou de « repentir » politiques qui se multiplient aujourd'hui dans le monde, en France ou en Afrique du Sud, mais en vérité sur tous les continents².

1. Allusion au texte de Franz Kafka commenté par Jacques Derrida dans « Préjugés : *Devant la loi* », dans Jacques Derrida, Vincent Descombes et al., *La Faculté de juger*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1985, p. 87-139. Rappelons que le « séminaire restreint », également donné par Jacques Derrida à l'EHESS, était intitulé « L'institution philosophique devant la loi ».

2. Jacques Derrida, « Questions de responsabilité (VI. Le parjure et le pardon) », dans *Annuaire de l'EHESS 1997-1998*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998, p. 553-554 (c'est

Dans le tapuscrit du séminaire américain, on trouve également une « Note introductive » dans laquelle Jacques Derrida reprend cette description, en modifiant légèrement la première phrase : « Bien que toute faute soit par essence un parjure (le manquement à une promesse ou à un devoir au moins implicite), la problématique concernerait avant tout une certaine expérience *déterminée* du *reniement*¹. » Le paragraphe se poursuit jusqu'à la fin sans autre modification ; Derrida ajoute ensuite un second paragraphe qui précise encore la visée du séminaire et son contenu : « Ce séminaire est appelé à se poursuivre sur plusieurs années, comme chacun des précédents. Pour la première année, la bibliographie qui suit paraîtra à la fois excessive et minimale. Mais chacun de ces textes appellera de ma part une référence dès cette année (parfois de façon allusive, parfois de façon insistante sur plusieurs séances). Je préciserai les choses chemin faisant. » Suit une « Bibliographie » de trois pages, où figurent les principales références pour les deux années du séminaire, dont certaines sont précisées par lui².

Jacques Derrida qui souligne). Dans le descriptif du séminaire « Hostilité / hospitalité » donné l'année précédente, Jacques Derrida précise et annonce le séminaire « Le parjure et le pardon » : « Les dernières séances du séminaire ont amorcé les travaux de l'année prochaine (1997-1998) sur le parjure et le pardon, en les articulant avec les recherches en cours (sur la responsabilité et les figures de l'hospitalité) » (J. Derrida, « Questions de responsabilité (V. Hostilité / hospitalité) », dans *Annuaire de l'EHESS 1996-1997*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, p. 526).

1. C'est Jacques Derrida qui souligne.

2. Selon l'ordre et les indications de Jacques Derrida : « la Bible (au moins le Déluge et le Sacrifice d'Isaac dans Genèse ; les *Évangiles* de Luc et de Matthieu, et surtout la *Lettre aux Hébreux*) ; saint Augustin, *Confessions* (1^{er} Livre au moins) et *La Cité de Dieu* (Livre IX, V) ; M. Luther, *Les Sept Psaumes de la Pénitence*, in *Œuvres*, t. I, Genève, Labor et Fides, 1957 ; Shakespeare (au moins *The Merchant of Venice* autour de la célèbre tirade de Portia sur « *The quality of mercy* » (acte IV, sc. 1) et *Hamlet* (*passim*) ; Joel Fineman, *The Perjured Eye* (références à préciser) ; Rousseau, *Confessions* et *Réveries du promeneur solitaire* ; Kant, *Doctrine du Droit* (1^{ère} partie de la *Métaphysique des mœurs*, introduction au § 50 et suiv. sur le droit de grâce) ; Kierkegaard, *Crainte et tremblement* ; Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* (au moins « Au Lecteur », « Bénédiction », « Allégorie », « Le reniement de Saint Pierre », « Réversibilité », « L'irréparable » (et le « *Confiteor* de l'artiste » dans *Le Spleen de Paris*) ; Kafka, *Lettre au père* ; Vladimir Jankélévitch, *Le Pardon*, Paris, Aubier-Montaigne, 1967 et *L'Imprescriptible, Pardonnez ?*, Paris, Seuil, 1986 ; Hannah Arendt, *The Human Condition*, The University of Chicago Press, 1958, au moins p. 236, 247 (et les références qui y sont faites aux *Évangiles* de Luc et de Matthieu) ; Paul de Man, *Allegories of Reading*, Yale UP, 1979 (notamment les chapitres

Dans la « Leçon » qu'il prononcera lors du XXXVII^e Colloque des intellectuels juifs de langue française consacré à la question « Comment vivre ensemble? », qui s'est tenu à Paris du 5 au 7 décembre 1998, Jacques Derrida expose de manière détaillée les enjeux dont traite l'ensemble du séminaire « Le parjure et le pardon » alors en cours :

Si j'ai choisi le thème de l'aveu, c'est d'abord en raison de ce qui se passe *aujourd'hui* dans le monde, une sorte de grande répétition générale, une scène, voire une théâtralisation de l'aveu, du retour et du repentir qui me paraît signifier une mutation en cours, fragile, certes, fuyante, difficile à interpréter, mais comme le moment d'une irrécusable rupture dans l'histoire du politique, du juridique, des rapports entre les communautés, la société civile et l'État, entre les États souverains, le droit international et les organisations non gouvernementales, entre l'éthique, le juridique et le politique, entre le public et le privé, entre la citoyenneté nationale et une citoyenneté internationale voire une méta-citoyenneté, en un mot quant à un lien social qui passe

sur Rousseau ("Promesses" et "Excuses")); *Le Pardon*, collectif, Actes du Colloque, in *Le point théologique*, Paris, Beauchesne, 45, 1987; *Le Pardon. Briser la dette et l'oubli* (collection of essays, in *Autrement* (Série Morales), Olivier Abel (éd.), Paris, Éditions Autrement, 1993); Nicole Loraux, *La Cité divisée*, Paris, Payot, 1997 (notamment les chapitres sur le Serment); *Pardonnez*, collectif, Jean Lambert *et al.*, Bruxelles, Publication des Facultés universitaires Saint-Louis, 1994; *Le Pardon*, collectif, C. Floristan et C. Duquoc (dir.), Paris, Beauchesne, 1986; Henri Thomas, *Le Parjure*, Gallimard, 1964; Hermann Cohen, *L'Éthique du judaïsme*, trad. fr. Cerf, 1994 (les deux chapitres sur la réconciliation: en allemand "Die Versöhnungsidee" et "Der Tag der Versöhnung", in *Jüdische Schriften*, t. I, Berlin, éd. B. Strauss, p. 125-144); Leo Baeck, *L'Essence du judaïsme*, trad. fr. PUF, 1993 (*Das Wesen Judentums*, Frankfurt, Kauffmann Verlag, 1922, surtout le 2^e chapitre de la 2^e partie); Hegel, *Phénoménologie de l'esprit* (fin du chap. VI sur "L'esprit" (C, c) + *Lectures on The Philosophy of Religion*, vol. III, *The Consummate Religion*, P. C. Hodgson (éd.), California Press + textes de jeunesse sur *L'esprit du christianisme et son destin*); Freud, *Jokes and their Relation to the Unconscious* (1905) (*Standard Edition*, VIII, surtout p. 102, 103, 114); Hermann Cohen, *Religion de la Raison*, PUF, 1966 (chap. sur Le pardon); *Retour, repentir et constitution de soi*, Annick Charles-Saget (dir.), Vrin, 1988; Levinas, *Quatre Lectures talmudiques* (Première leçon, texte du traité "Yoma"), Minuit, 1968); Nelson Mandela, *Long Walk to Freedom*, Londres, Boston, New York, 1994; *The Constitution of the Republic of South Africa*, 1996; Antjie Krog, *Country of my Skull*, Johannesburg, 1998; Desmond Tutu, Entretien ("Pas d'amnistie sans vérité"), in *Commonweal*, 475, Riverside Drive RM 405 New York, NY 10115, repris et traduit dans *Esprit*, décembre 1997, où se trouve aussi l'article de Timothy Garton Ash, d'abord paru dans *New York Review of Books*, du 17 juillet 1997, "La Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud" ».

les frontières de ces ensembles qu'on appelle la famille, la nation ou l'État. Parfois accompagnées de ce qu'on appelle à tort ou à raison le repentir, parfois précédées ou accompagnées de ce qu'on croit à tort ou à raison devoir les conditionner, à savoir la confession, le repentir, le pardon demandé, les scènes d'aveu se multiplient et s'accroissent même depuis quelques années, mois ou semaines, tous les jours en vérité, dans un espace public transformé par les télé-technologies et par le capital médiatique, par la vitesse et l'étendue de la communication, mais aussi par les effets multiples d'une technologie, d'une technopolitique et d'une technogénétique, qui bouleversent à *la fois* toutes les conditions : *et* les conditions de l'être-ensemble (la supposée proximité, au même instant, dans un même lieu et un même territoire, comme si l'unicité d'un lieu sur terre, d'une terre, devenait de plus en plus, comme on le dit d'un téléphone, et à la mesure dudit téléphone, *portable*) *et* les conditions du vivant dans son rapport technique au non-vivant, à l'hétéro- ou l'homo-greffe, à la prothèse, à l'insémination artificielle, au clonage, etc. Débordant largement le territoire de l'État ou de la Nation, toutes ces scènes d'aveu et de réexamen de crimes passés en appellent au témoignage, voire au jugement d'une communauté, donc d'une modalité du vivre-ensemble, virtuellement universelle mais aussi virtuellement instituée en tribunal infini ou en confessionnal mondial¹.

Au-delà de ce mouvement de repentance généralisée qui avait cours à la fin des années 1990, Jacques Derrida abordera, dans cette première année du séminaire, la notion de pardon dans la perspective des questions

1. Jacques Derrida, « Leçon », dans *Comment vivre ensemble ? Actes du XXXVII^e Colloque des intellectuels juifs de langue française*, Jean Halpérin et Nelly Hansson (dir.), Paris, Albin Michel, coll. « Présences du judaïsme », 2001, p. 200-201 (c'est Jacques Derrida qui souligne). Jacques Derrida poursuit en énumérant les différents exemples de ces « actes de repentance publique » (*ibid.*, p. 201-204 *sq.*). Voir *infra*, p. 34 *sq.* Cette « leçon » fut donnée sous le titre « Vivre ensemble – *Living Together* », dans une version abrégée, comme conférence à l'ouverture du colloque « *Irreconcilable Differences? Jacques Derrida and the Question of Religion* », organisé par Thomas A. Carlson et Elisabeth Weber à l'Université de Santa Barbara, Californie, en octobre 2003 ; ce colloque marqua la dernière apparition publique de Jacques Derrida aux États-Unis. (Voir J. Derrida, « Avowing – The Impossible: 'Returns', Repentance, and Reconciliation. A Lesson », trad. angl. Gil Anidjar, dans *Living Together: Jacques Derrida's Communities of Violence and Peace*, Elisabeth Weber (dir.), New York, Fordham University Press, 2013, p. 18-41.)

de responsabilité qui est la sienne et qui s'inscrit ici dans le prolongement du thème de l'hospitalité dont il avait précédemment traité dans son séminaire. C'est à partir de l'aporie « On ne demande jamais pardon que pour l'impardonnable¹ » que Derrida amorce cette réflexion. Si le pardon est une notion héritée de *plus d'*une tradition – comme il le dira, il y va de plusieurs « *quasi-triangles*² » entre divers héritages (judéo-chrétien et coranique) et grec –, le processus du pardon échappe aussi à ces traditions et perturbe les catégories du savoir, du sens, de l'histoire et du droit qui tentent de le circonscrire. Insistant sur l'inconditionnalité du pardon, Derrida montre comment sa temporalité complexe déstabilise toute idée de présence et même de sujet : « *qui* ou *quoi* pardonne ? », ne cesse-t-il de demander. Le pardon *pur* est un événement qui fait irruption et excède les modalités du « comprendre », de la mémoire ou de l'oubli, d'un certain travail de deuil. Ni manifeste ni localisable, le pardon reste, au contraire, hétérogène à toute phénoménalité, à toute théâtralisation, voire à tout langage verbal. Interrompant à la fois l'histoire, le droit et le politique, il se révèle une violente « tempête³ », selon le mot de Walter Benjamin. Le pardon inconditionnel fait donc l'épreuve de l'impossible : il est et doit rester exceptionnel, sans calcul ni finalité, hors de tout échange et transaction, tout comme le don dont il partage la logique. Irréductible au repentir, à la punition, à la rétribution ou au salut, le pardon tel que le pense Derrida est également inséparable de la notion de parjure qui le hante. Il remet en cause aussi bien l'inexpiable (Jankélévitch), la réconciliation (Hegel) que l'éthique elle-même.

* * *

La présente édition reproduit le texte écrit du séminaire lu par Jacques Derrida lors des dix séances qui eurent lieu à l'EHESS en 1997-1998. Toutes les séances de ce séminaire sont, comme toujours,

1. Voir *infra*, p. 134.

2. Voir *infra*, p. 101, p. 105-106, p. 113 et p. 117 *sq.*

3. Walter Benjamin, « La signification du temps dans le monde moral », dans *Fragments philosophiques, politiques, critiques, littéraires*, Rolf Tiedemann et Hermann Schweppenhäuser (éds.), trad. fr. Jean-François Poirier et Christophe Jouanlanne, Paris, PUF, coll. « Librairie du Collège international de philosophie », 2001, p. 107, cité par Jacques Derrida dans la « Première séance » du Séminaire « Le parjure et le pardon » (inédit, 1998-1999).

entièrement rédigées; la troisième séance comportait un manuscrit de treize pages¹ que nous avons déchiffré et retranscrit avec l'aide précieuse de Marie-Louise Mallet². Contrairement aux volumes précédents du séminaire de l'EHESS qui étaient en grande partie inédits – c'est le cas pour *La Peine de mort* (1999-2001) et *La Bête et le souverain* (2001-2003) –, plusieurs séances du séminaire « Le parjure et le pardon » ont fait l'objet de publications. La première séance³ et la deuxième séance⁴ ont paru dans des revues et des ouvrages collectifs dès 1999, alors que d'autres séances ont été reprises ultérieurement par Jacques Derrida dans ses livres : c'est le cas de la quatrième séance parue dans *Donner la mort* en 1999⁵ et des quatre dernières séances (sept à dix) qui ont été reprises sous le titre « Le ruban de machine à écrire. *Limited Ink II* » dans *Papier Machine* en 2001⁶. Le séminaire

1. Conservé dans la collection « Bibliothèque de Jacques Derrida », Firestone Library, Université de Princeton, Département des livres rares et des collections spéciales, RBD1, boîte B-000262, chemise 1 « Le parjure et le pardon ».

2. Voir *infra*, p. 110-118.

3. La première séance a été reprise sous le titre « Le pardon : l'impardonnable et l'imprescriptible », dans le *Cahier de L'Herne Derrida*, Marie-Louise Mallet et Ginette Michaud (dir.), Paris, Éditions de L'Herne, n° 83, 2004, p. 541-560, et rééditée en opuscule sous le titre *Pardonner. L'impardonnable et l'imprescriptible*, Paris, Éditions Galilée, coll. « La philosophie en effet », 2012. Des fragments de cette séance ont aussi été réélaborés dans l'entretien de Jacques Derrida avec Michel Wieviorka, « Le Siècle et le Pardon », paru dans *Le Monde des débats*, n° 9, décembre 1999, p. 10-17; repris dans Jacques Derrida, *Foi et Savoir. Les deux sources de la « religion » aux limites de la simple raison*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 2000, p. 103-133, particulièrement p. 109-114, ainsi que dans la « Leçon », dans *Comment vivre ensemble?*, *op. cit.*, p. 179-216.

4. La deuxième séance a été partiellement reprise sous le titre « Qu'est-ce qu'une traduction "relevante" ? », dans *Quinzièmes assises de la traduction littéraire (Arles 1998)*, Arles, Actes Sud, 1999, p. 21-48 (plus particulièrement p. 32-48); rééd., *Cahier de L'Herne Derrida, op. cit.*, p. 561-576 (plus particulièrement p. 566-576).

5. Voir Jacques Derrida, *Donner la mort*, Paris, Galilée, coll. « Incises », 1999, p. 161-209. Il existe une version préliminaire de cette « Quatrième séance », datée du 14 janvier 1998, dans le fonds Jacques Derrida de l'IMEC (dossier « Le pardon et le parjure », 219 DRR 239.2). Sur la première page figurent ces mots écrits à la main : « Premier brouillon Jérusalem ». Le tapuscrit compte treize pages dactylographiées et six pages manuscrites, dont certaines se poursuivent au verso. Jacques Derrida se rendit à Jérusalem les 5 et 6 janvier 1998 (il donna en conférence la « Quatrième séance » le 5 janvier et la « Première séance » le 6 janvier).

6. Voir Jacques Derrida, « Le ruban de machine à écrire. *Limited Ink II* », dans *Papier Machine. Le ruban de machine à écrire et autres réponses*, Paris, Galilée, coll. « La philosophie en effet », 2001, p. 33-147.

« Le parjure et le pardon » permet de reconstituer la séquence originale de ces différents textes et de mieux comprendre la cohérence de la pensée de Jacques Derrida en mettant en regard l'œuvre publiée et le travail qui s'élabore au vif dans son séminaire. Le lecteur pourra ainsi comparer le premier état des textes et l'état final et publié.

Nous avons travaillé à partir du tapuscrit que Jacques Derrida utilisait en cours, déposé à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), du fichier informatique correspondant et des dossiers qui l'accompagnaient (coupures de presse, photocopies des textes cités). Il existe deux versions du tapuscrit du séminaire. Nous avons utilisé pour cette édition celle du séminaire dit « américain¹ », déposé dans le fonds Jacques Derrida de l'IMEC et aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Princeton. Il y avait deux états différents de la première séance (en deux parties sur le fichier informatique) : nous avons retenu l'état le plus avancé, soit celui qui comportait la mention « J'arrêterai sans doute ici, à Cracovie » ; il y avait aussi un état antérieur de la quatrième séance, mais sans modification notable, de même que deux photocopies de la première page de la huitième séance. Outre le manuscrit de treize pages déjà signalé, ce tapuscrit comportait quelques ajouts manuscrits : lorsque ceux-ci n'étaient pas uniquement destinés à la traduction que Derrida improvisait devant son auditoire américain, nous en avons tenu compte. On trouve également quelques indications relatives au déroulement du séminaire américain, de même qu'à quelques passages omis ou coupés : elles ne sont signalées ici que si elles concernent directement le séminaire de l'année 1997-1998. Dans les cas rares où il y avait des différences entre le tapuscrit et les fichiers informatiques (notamment le début de la huitième séance), nous le signalons.

1. Le tapuscrit consiste en un dossier gris comportant la mention manuscrite (qui n'est pas de la main de Jacques Derrida) « Parjure Pardon 97-98 / Séances 1 à 10 » : il comprend les dix séances numérotées de 1 à 10, classées séparément dans des chemises orange, précédées d'une chemise intitulée « Parjure Pardon NYU 2001 » (comprenant une « Note introductive » du séminaire américain, assortie d'une « Bibliographie » de trois pages) et d'une chemise portant la mention « Parjure Pardon 97-98 (textes divers à placer) » où se trouvent quelques photocopies de textes en anglais pour le séminaire américain. Dans un dossier vert où il est indiqué « Copie 2 » sur la couverture, il y a, dans trois chemises séparées, une copie de la seconde partie de la première séance, ainsi que des « feuillets 11-24 » de la quatrième séance et de la dixième séance.

Nous avons également pu disposer d'un enregistrement de toutes les séances qui nous a permis de préciser leur déroulement.

Comme c'est le cas pour plusieurs des séminaires donnés par Jacques Derrida, celui-ci a également fait l'objet de plusieurs séances dans le séminaire dit « restreint » (le 19 novembre 1997, le 17 décembre 1997, le 21 janvier 1998¹, le 18 février 1998² et le 18 mars 1998³) et il a donné lieu à une séance de discussion (le 4 février 1998)⁴. La dixième et dernière séance du séminaire ouvert eut lieu le 25 mars 1998, mais le séminaire restreint reprit le 13 mai 1998 après la « longue interruption annuelle » du mois d'avril, comme se plaisait à l'appeler Jacques Derrida, et se poursuivit cette année jusqu'à la mi-juin avec six séances supplémentaires composées d'exposés⁵, commentés par Jacques Derrida et suivis d'une discussion libre. Conformément aux précédents volumes, les séances du séminaire restreint et les séances de discussion ne sont pas retranscrites dans la présente édition, à l'exception des annexes à la sixième séance, car elles concernent directement le contenu et la compréhension du séminaire. Nous avons également transcrit une partie de la séance de discussion du 4 février 1998, dans laquelle Jacques Derrida improvise un long développement qui marque une transition au milieu du séminaire et éclaire les remarques télégraphiques du début de la sixième séance ; de même, nous avons transcrit le début de la séance

1. Deux exposés furent présentés lors de cette séance : ceux de Georges Comtesse (sur la trahison et le pardon dans l'œuvre de Proust) et d'Olivier Dekens (« Initiation à la vie malheureuse : de l'impossibilité du pardon chez Kant et Kierkegaard »). Comme il le précise dans la séance du séminaire restreint du 4 juin 1998, Jacques Derrida demandait aux participants et aux participantes de lui remettre le texte de leur intervention avant l'exposé afin de préparer ses remarques.

2. Exposé de Gabriel Rockhill intitulé « Mensonges : impossibilité de les définir ou d'en finir ? », suivi d'une longue réponse de Jacques Derrida sur le mensonge et le mal.

3. Exposé de Gregory Katsarov sur l'excuse chez Augustin, Rousseau et Paul de Man (autour d'*Allegory of Reading*).

4. Hormis la séance du 17 décembre 1998, tous les enregistrements des séances du séminaire se trouvent à l'IMEC.

5. Présentèrent des exposés : Serge Margel, le 13 mai (« Au désir de Dieu ») ; Florence Burgat, le 20 mai (« Des conditions de l'impossibilité du pardon des animaux ») ; Andrés Claros, le 27 mai (« La signification du temps dans le monde moral de Benjamin ») ; Safaa Fathy, le 3 juin (« Le parjure d'un travail ou l'œuvre de Heiner Müller ») ; Sandrine Martin, le 10 juin (exposé sur *Khora*, le *Timée*, *Le Tombeau du dieu artisan* de Serge Margel et le mal) ; Marie-Claire Boons (« L'inconscient ne connaît pas le pardon ») et Giuseppe Motta (« Pétrarque et le pardon »), le 17 juin.

du 3 juin 1998 où il commente l'actualité (l'Allemagne venait alors de demander pardon aux victimes de Guernica) : le lecteur trouvera cette autre « Annexe », qui annonce la deuxième année du séminaire « Le parjure et le pardon », à la fin de l'ouvrage. Enfin, signalons que la toute dernière séance de cette année, celle du 17 juin 1998, revêt un caractère particulier en ce que Jacques Derrida y annonce sa « retraite » et commente les modalités des prochaines années de son séminaire. Non sans humour, il explique, dans un passage que nous reproduisons exceptionnellement ici, qu'il a pris une décision qui lui ressemble, celle de ne pas partir et... de ne pas rester :

On appelle ça « retraite », il y en a qui disent qu'on « part » à la retraite ou que l'on est « atteint » par l'âge de la retraite ou que... je ne sais plus, alors c'est mon cas ! Ce qui veut dire que, étant donné que dans cette institution on peut faire ce qu'on veut, n'est-ce pas [*Rires*], on peut partir, disparaître ou bien rester comme avant, étant entendu que, de toute façon, le salaire (ça, c'est une décision de l'État) est sérieusement entamé. Mais pour ce qui est de l'enseignement, on peut partir ou rester. Alors, j'ai longtemps réfléchi à une décision qui m'a paru convenable et qui me ressemble, et j'ai décidé que je ne ferais ni l'un ni l'autre, que je ne partirais pas et je ne resterais pas [*Rires*]. Et donc, entre les deux, je dis ça pour ceux et celles qui seraient éventuellement intéressés par l'information, j'ai décidé que je continuerais en allégeant les choses, c'est-à-dire en commençant plus tard dans l'année et en arrêtant plus tôt dans l'année. [...] Donc, l'an prochain, je ne commencerai pas début novembre comme d'habitude, mais au début décembre et je ne m'arrêterai pas en juin, mais à Pâques. Voilà, le reste, ça ne changera pas, on aménagera probablement certaines modalités, j'en parlerai à ceux qui reviendront, ceux qui me feront l'amitié et l'honneur de revenir. En décembre, on verra comment organiser les choses, mais en tout cas, je garderai le même sujet : pardon et parjure. Nous commencerons en décembre et nous arrêterons fin mars, début avril.

Nous avons vérifié et précisé les citations et indications bibliographiques (le plus souvent clairement indiquées dans le tapuscrit, mais sous une forme abrégée) ; nous avons complété celles qui étaient manquantes, en le signalant chaque fois par la mention « (NdÉ) », également utilisée pour toutes nos autres interventions éditoriales.

Nous nous sommes reportés aux exemplaires mêmes utilisés par Jacques Derrida et avons consulté le fonds de la bibliothèque de l'Université de Princeton (Département des livres rares et des collections spéciales¹), qui a accueilli en 2014 la bibliothèque du philosophe, de même que l'inventaire de la bibliothèque de Derrida à Ris-Orangis établi par Marie-Joëlle St-Louis Savoie en 2009-2011, pour préciser les éditions utilisées. Nous avons vérifié et, si nécessaire, corrigé le texte des citations faites par Jacques Derrida, en rectifiant sans les signaler les erreurs de transcription évidentes, mais en signalant, en revanche, de manière systématique, les traductions modifiées par lui. Un certain nombre de textes cités n'avaient pas été recopiés dans le tapuscrit : ils y figuraient sous forme de photocopies de pages de livres (textes français, traductions et textes en version originale) comportant de nombreuses traces de lecture (passages soulignés, mots encerclés, diverses annotations dans les marges), insérées dans le tapuscrit par Jacques Derrida à l'endroit où il prévoyait de les lire et les commenter.

Comme pour l'édition des précédents volumes du séminaire, nous avons eu recours aux enregistrements des séances pour établir la découpe des passages cités et retranscrire les commentaires intercalés par Jacques Derrida lors de sa lecture du tapuscrit. Les enregistrements nous ont également permis de préciser ce qui fut effectivement lu lors des séances du séminaire, qui ne correspondent pas toujours exactement au tapuscrit. C'est le cas pour la première séance du 12 novembre 1997, qui est très longue, et celle du 26 novembre 1997 : Jacques Derrida ne s'arrête pas où il avait prévu de le faire en raison du temps qui lui manque et il modifie en conséquence la fin de la séance et l'enchaînement de la séance suivante. La même situation se produit à la fin de la deuxième séance du 26 novembre 1997 dont il reprend les dernières pages (p. 98-101) avant de poursuivre avec la séance du 3 décembre 1997 telle qu'elle est rédigée dans le tapuscrit. Nous indiquons chaque fois ces changements, mais en conservant bien entendu la priorité du tapuscrit qui demeure le texte que nous éditons ici.

1. Ce fonds possède une version du séminaire qui comporte des annotations manuscrites de Jacques Derrida, de même qu'un dossier de presse « Le parjure et le pardon ». Cette version est celle du séminaire « américain » donné à l'Université de New York.



RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASQ
IMPRESSION : PRÉSENCE GRAPHIQUE À MONTS
DÉPÔT LÉGAL : NOVEMBRE 2019. N° 142862 (00000)
IMPRIMÉ EN FRANCE